

CHAPITRE IV.

DES ULCÈRES.

On donne le nom d'ulcères à des solutions de continuité, dont la cicatrisation est enrayée par une cause locale ou générale; ils diffèrent des plaies en ce que, tant que cette cause subsiste, ils restent stationnaires ou tendent à s'agrandir. La division des ulcères en ceux par cause locale et ceux par cause générale, nous paraît très-rationnelle, surtout dans notre spécialité.

Ulcères par cause locale.

Ces ulcères sont plus fréquents chez les marins que ceux par cause générale, ce qui ressort de ce que nous savons de leurs habitudes et de leur situation comparées à leur constitution ordinairement saine et vigoureuse, sauf certaines affections accidentelles. Nous n'entendons parler que des ulcères extérieurs, affectant les téguments et les ouvertures muqueuses.

Ulcère fistuleux; c'est celui qui est entretenu par le décollement de la peau amincie ou par l'écartement des parties plus profondes. Il est ordinairement le résultat d'abcès froids que nous savons être rares chez les marins, ou de pansements peu méthodiques contrariés encore par les mouvements spontanés ou communiqués du malade, et, sous ce dernier point de vue, ils sont assez fréquents en pratique navale. Lorsque la peau est décollée, on favorise le recollement par la compression et les

injections stimulantes; lorsque la peau est trop amincie et dépourvue de vitalité suffisante, il faut l'exciser, puis ranimer le fond de l'ulcère ordinairement fongueux, au moyen de légères cautérisations avec la pierre infernale, le nitrate de mercure, etc. Lorsque l'ulcération fistuleuse est plus profonde, qu'elle occupe l'intervalle des muscles, on prévient la stagnation du pus par des contre-ouvertures, le séton, la situation, la compression; souvent il est nécessaire de restaurer le malade amaigri, c'est ainsi qu'on parvient à guérir certains ulcères fistuleux résultant d'abcès sous l'aisselle, par exemple. Si l'ulcère est entretenu par la dénudation de parties osseuses ou fibreuses, il faut attendre l'exfoliation avant de songer à la guérison. Le repos absolu est de rigueur.

Ulcère calleux ou *atonique*; c'est celui qui est entretenu par l'engorgement et l'induration des tissus chroniquement enflammés. C'est peut-être le plus fréquent chez les marins. Il occupe ordinairement les jambes où les moindres plaies peuvent être perpétuées par la fatigue, les coups, l'immersion dans l'eau, la malpropreté, les pansements non méthodiques, etc.; il est favorisé par la constitution humide, froide ou chaude de l'atmosphère; c'est ainsi que M. Lesson rapporte qu'à Taïti les plaies guérissent difficilement; un grand nombre de matelots de la *Coquille*, en marchant les pieds nus sur des coraux ou des herbes tranchantes (*carex*), se faisaient de petites plaies qui s'enflammaient, suppuraient et mettaient plus d'un mois à guérir.

La fréquence de ces ulcères et le tort qu'ils occasionnent au service nous font un devoir d'insister sur le traitement qui leur convient. Ce traitement est préventif ou curatif, le premier est surtout important en pratique navale. Lorsqu'un marin porte une blessure, même très-légère, aux extrémités inférieures, il faut, en dépit de l'incurie du malade, y appliquer un pansement méthodique, *habiller* la partie de manière à la préserver des saletés, des frottements et des intem-

péries, recommander le repos, et si c'est le pied qui est le siège de la blessure, faire exempter le matelot du lavage.

Lorsque l'ulcère chronique est établi, le repos absolu devient de rigueur. On commencera par ramollir les callosités au moyen de topiques émollients (cataplasmes); on réprimera les bourgeons fongueux ou l'on ranimera le fond de l'ulcère par de légères cautérisations, et lorsque la plaie se trouve à peu près réduite à l'état simple, sauf la chronicité, plusieurs méthodes s'offrent à examiner. La première consiste à hâter la cicatrisation au moyen de certaines applications stimulantes; c'est ainsi qu'on s'est bien trouvé, dans ces derniers temps, de l'application de l'eau chlorurée dont on imbibe des plumasseaux de charpie; des attouchements journaliers avec une solution de nitrate d'argent (dix grains par once d'eau).

Une autre méthode consiste dans ce qu'on appelle des *pansements permanents*. On panse l'ulcère à plat, on habilite le membre avec des compresses imbibées d'un liquide mucilagineux ou albumineux; on condamne le malade à l'immobilité, et on ne lève l'appareil que huit, quinze, vingt jours après, à moins que quelques accidents n'obligent à le faire plus tôt. L'ulcère se trouve ainsi préservé du contact de l'air, le contact du pus ramollit les bords, ce pus se dessèche et forme une croûte sous laquelle, à la levée de l'appareil, on trouve la cicatrisation, sinon achevée, du moins fort avancée. Il nous semble que le succès de cette méthode réclame des conditions qu'on rencontre difficilement à bord, où il est si difficile de faire garder le repos à des hommes turbulents et qui, à part l'ulcère dont ils n'apprécient pas la gravité, trouvent qu'ils se portent bien. La chaleur humide qui règne le plus souvent dans les entreponts doit hâter la corruption du pus qui devient un foyer d'infection pour le malade et pour les autres, en sorte que les pansements permanents nous paraissent peu praticables; cependant on pourra les tenter, lorsque les conditions individuelles et atmosphériques, et surtout le peu de suppura-

tion de l'ulcère le permettront. La méthode suivante nous paraît mériter plus de confiance dans la généralité des cas.

Cette méthode est la *compression* usitée depuis long-temps, bien que récemment on en ait voulu faire une innovation; toujours est-il qu'elle est fort bien décrite dans la thèse de M. Sper (1810), et employée, pour ainsi dire, instinctivement par la plupart des chirurgiens de la marine. La plaque de plomb laminé n'a pas d'autre propriété que d'agir en comprimant. On exerce la compression au moyen de bandelettes de diachylum ou de diapalme de largeur variable et de longueur suffisante pour que les bouts se croisent sur le point de la circonférence du membre opposé à l'ulcère; on les applique de manière à ne laisser entre elles qu'un très-petit intervalle pour donner issue à la suppuration, ce qui dispense de les lever à chaque pansement, quand la suppuration est abondante. On place par dessus un mince gâteau de charpie sèche, puis des compresses exactement appliquées. On maintient cet appareil au moyen d'une bande de cinq à six aunes méthodiquement roulée autour du membre, depuis les orteils jusqu'au jarret. Moyennant cet appareil, le malade peut se livrer à divers exercices: on renouvelle le pansement le moins souvent possible. Cette compression amène, dans la plupart des cas une guérison prompte; nous en avons obtenu les plus heureux résultats. Du reste, on combinera ces diverses méthodes suivant l'exigence.

On a mis en question de savoir s'il n'était pas dangereux de guérir certains ulcères chroniques. Cette question n'est guère applicable à la pratique navale où les individus sont rarement cachectiques et en proie à des lésions viscérales chroniques; dans tous les cas on pourra prévenir les accidents de suppression au moyen de légers purgatifs. On surveillera le régime du blessé, l'intempérance étant une des causes les plus fréquentes du retard de la cicatrisation.

Ulcères variqueux. D'après ce que nous avons dit de la

fréquence des varices, on conçoit que cette espèce d'ulcère doit être assez commune parmi les marins. Ils occupent le plus souvent les jambes; ils peuvent succéder à la rupture d'une varice, mais ils sont le plus souvent le résultat d'une érosion, d'une plaie, ou la suite d'ulcères calleux autour desquels les veines viennent à s'engorger, et réciproquement les ulcères variqueux ne tardent pas à devenir calleux. Ces ulcères sont caractérisés par un aspect livide et une exsudation de sanie sanguinolente. Plus faciles à guérir, peut-être, que les ulcères calleux, ils sont plus que ceux-ci sujets à récidive. On les traite par la méthode de la compression, telle que nous l'avons décrite plus haut, et après la guérison le malade doit s'assujettir à porter un bandage compressif ou un bas lacé. Lorsqu'ils viennent à s'enflammer, on les traite par les émollients et même les sangsues; lorsqu'ils sont rebelles on peut parvenir à les guérir au moyen de la section des veines dilatées, telle que nous l'avons décrite au sujet des *varices*.

Ulcères fongueux. Ceux-ci sont plus rares que les deux espèces précédentes, en raison de la rigidité de la fibre chez l'homme de mer. Ils sont caractérisés par la mollesse et le boursoufflement des bourgeons charnus, et ne constituent, à notre avis, qu'une variété des ulcères atoniques. Ici la compression est encore indiquée, de plus on peut faire usage de topiques astringents: eau de mer, eau de chaux, chlorure de chaux; on peut promener la pierre infernale à leur surface ou les toucher avec une dissolution de ce caustique, ou le nitrate acide de mercure. Lorsque les fongosités sont pédiculées il est plus expéditif de les exciser. Un régime fortifiant, l'insolation, l'usage des toniques généraux sont indiqués.

Nous ne parlerons pas des *ulcères vermineux* qui ne sont que le produit d'une négligence dont le chirurgien ne doit pas être supposé capable.

La dégénération *cancéreuse* des ulcères est rare parmi les marins, et souvent est le produit d'irritations répétées ou pro-

longées; elle n'attaque guère que les sujets cacochymes; une douleur pongitive, le caractère rongeur, des bords inégaux et renversés, une suppuration ichoreuse en sont les signes principaux. Les topiques émollients et narcotiques, la cautérisation avec le nitrate acide de mercure, l'application de la poudre de Rousselot, enfin le cautère actuel sont les remèdes indiqués, suivant l'occurrence.

Ulcères de cause générale ou interne.

Ces ulcères ne sont que le reflet d'une des affections générales que déjà nous avons signalées (*voyez scorbut, syphilis, maladies de la peau*), et sous ce rapport ils ne méritent pas de description particulière. Le traitement doit d'abord être dirigé contre l'affection générale, et le traitement local sera subordonné aux divers accidents qui peuvent survenir et qui les feront ranger secondairement dans les diverses espèces que nous venons de décrire.